

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2012

Réception par le Prefet : 11/12/2012

Publication : 13/12/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CG-2012-6-2-4

Séance du jeudi 6 décembre 2012

BUDGET PRIMITIF 2013 INTERVENTIONS DU DÉPARTEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET UNIVERSITAIRE (POLITIQUE F02)

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général

VU l'avis de la Commission de l'Économie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, en date du 12 novembre 2012,

APRES EN AVOIR DELIBERE

❖ Décide d'inscrire au titre du BP 2013 pour la politique F02 « Développement Economique et Universitaire »,

- en investissement : un montant de 5 109 000 € en Autorisation de Programme, ainsi que des Crédits de Paiement à hauteur de 5 504 000 €,
- en fonctionnement : un montant de 359 500 € en Autorisation de Programme ainsi que des Crédits de Paiement à hauteur de 2 730 000 €.

Soit :

➤ **Programme F021 « Fonds départemental d'aide à l'industrialisation »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 3 431 000 €
- un Crédit de Paiement de 2 148 000 €

➤ **Programme F022 « Pépinières d'entreprises »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 848 000 €
- un Crédit de Paiement de 1 256 000 €

➤ **Programme F023 « Secteur Artisanal »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 300 000 €
- un Crédit de Paiement de 300 000 €

En fonctionnement :

- un Crédit de Paiement de 1 000 €

➤ **Programme F024 « Aides aux entreprises et organismes divers »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 200 000 €
- un Crédit de Paiement de 250 000 €

En fonctionnement :

- un Crédit de Paiement de 2 208 100 €

➤ **Programme F025 « Enseignement Supérieur et Recherche »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 230 000 €
- un Crédit de Paiement de 1 500 000 €

En fonctionnement :

- une Autorisation d'Engagement à hauteur de 359 500 €
- un Crédit de Paiement de 520 900 €

➤ **Programme F028 « Pôles de compétitivité »**

En investissement :

- une Autorisation de Programme à hauteur de 100 000 €
- un Crédit de Paiement de 50 000 €

- ❖ Décide de donner délégation à la Commission Permanente, au titre des programmes sus-mentionnés pour :
 - l'affectation des Autorisations de Programme, des Autorisations d'Engagement et des Crédits de Paiement votés,
 - l'approbation de l'ensemble des conventions à intervenir.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté

2 abstentions :

Pierre FREYBURGER et Jo SPIEGEL

Gilbert BUTTAZZONI vote contre la subvention attribuée au CEEJA

Henri STOLL, Hubert MIEHE, Frédéric HILBERT et Francis FLURY s'abstiennent sur le vote relatif à Alsace International (AI)

Alphonse HARTMANN ne participe pas au vote du fait de sa qualité de Président du CAHR